

## GRAMMATICALISATION DU TOUR CORRÉLATIF *D'AUTANT QUE* COMME « MOT DU DISCOURS »

### INTRODUCTION

#### De la comparaison à l'explication

Nous proposons une étude de la forme *d'autant que* en français, en faisant l'hypothèse de la grammaticalisation-pragmaticalisation d'un tour d'abord corrélatif à interprétation comparative, aujourd'hui saisissable comme « mot du discours ». Mais avant de mettre en évidence des carrefours interprétatifs, nous allons préciser d'où l'on part et où l'on aboutit.

#### AU DÉPART : CONSTRUCTIONS COMPARATIVES PARALLÈLES EN DE TANT

La construction *d'autant que* semble prendre son origine dans le tour corrélatif latin *quanto tanto*, comme le montre (1), daté du XIV<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les auteurs utilisent *tant* plutôt que *autant*.

- (1) *quorum spes quanto in Deo melior et certior, tanto maior debet esse libertas cum...*  
« de tant que nostre esperance est meilleure et plus certaine en Dieu, de tant doit estre nostre franchise plus grande quand... » (Traduction de *La Cité de Dieu* par Raoul de Presles, 1375)

Le sens est comparatif et la construction est alors une corrélation où chaque proposition présente un marqueur scalaire intégré à sa structure. La co-variation entre les propositions ou entre des éléments des propositions est marquée (*d'autant que... d'autant*). Cette forme binaire perdure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Voir (2) et (3) pour une illustration.

- (2) D'autant que la mer avoit esté terrible et merveilleuse d'autant fust paisible et petit vent (Barbatre, *Le Voyage à Jérusalem*, 1480)
- (3) Ainsi d'autant qu'un Dieu doit faire et dire, mieux qu'un mortel, chose où n'ait que redire, d'autant il faut estimer ta merveille plus profitable. (Marot, 1538)

Le corpus recueilli, principalement à l'aide de *Frantext*, permet d'avancer que le XVI<sup>e</sup> siècle a été une période pivot. *D'autant que* s'y est autonomisé et a acquis un sens causal, l'interprétation comparative s'estompant (voir (4) et (5)). Ce point est abordé de manière plus détaillée dans la section 2.

- (4) D'autant que le contemnement de l'Evangile est un sacrilege plus meschant, ne soyons esbaïs si Dieu le punit plus grièvement. (Calvin, *Des Scandales*, 1550)
- (5) Et d'autant que ceste opinion a esté quasi receue en tous ages, encores aujourd'hui est en vogue et tient tous les esprits preoccupez (Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, livre I, chap. 16, 1560).

#### À L'ARRIVÉE : *D'AUTANT QUE* CONNECTEUR (CAUSAL) ARGUMENTATIF

Les usuels et des études plus spécifiques répertorient les usages actuels de *d'autant que* ne présentent plus que la forme « solitaire » (plus de parallélisme comme dans (1), (2), (3)). L'interprétation principale est causale, et peut également s'adjoindre une valeur emphatique ou une valeur argumentative (voir l'exemple de Giraudoux repris dans (6)). Dans ces emplois, *d'autant que* est présenté comme une locution conjonctive en concurrence avec *d'autant plus/moins/mieux que*, qui possèdent la possibilité d'être discontinues et de s'attacher à un terme pivot, souvent un adjectif. Le *Trésor de la Langue Française informatisé*, sous l'entrée *autant* (6), explicite très clairement ce sens causal « accentué » de *d'autant que*, qui peut ainsi entrer dans un schème argumentatif.

- (6) En composition dans les locutions adverbiales ou conjonctives. À valeur causale ou adversative. *D'autant plus, d'autant moins, d'autant mieux que* au *d'autant que* : Ex. Mademoiselle, le conseil me réclame. Mais me feriez-vous le plaisir de venir demain poursuivre cet intéressant entretien ? D'autant que la dactylographe qui travaille dans mon bureau entasse les fautes de frappe, et que je songe à l'écartier. (Giraudoux, *L'Apollon de Bellac*, 1942, p. 59.) [...]

*Rem.* Cette loc. utilisée pour marquer la mesure, la proportion entre deux faits (*cf. supra*) sert à relever une cause partic., l'importance d'un motif de penser ou d'agir lorsque l'idée de mesure ou de proportion s'efface selon le sens du cont., ou l'absence du compar. dans le membre de phrase qui suit (*cf. Ac. 1835*). Elle équivaut à « surtout parce-que », partic. après une princ. négative. (*TLFi*, entrée « Autant », III, A, 1).

Nous n'étudions pas ici l'ensemble du paradigme actuel, nous avons laissé de côté les formes en *plus/moins/mieux*, mais il est notable que *d'autant que* et *d'autant plus que* sont souvent interchangeables avec les mêmes valeurs, alors que cela est beaucoup plus difficile avec *d'autant moins*.

## VALEUR CAUSALE : LE PIVOT DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

### DE LA COMPARAISON À LA CAUSE

L'origine du tour semble résider dans des constructions corrélatives établissant un rapport de variation concomitante entre deux propositions (*cf. Fuchs 2014 : 104*), qui, du point de vue formel, sont parfois identifiées comme des « comparatives isomorphes » (*Hadermann & al. 2013*), dans la mesure où elles présentent un parallélisme de construction. Il s'agit en effet d'énoncés du type : *plus P<sub>1</sub>, plus P<sub>2</sub>*, dans lesquels est exprimée une concomitance entre deux variations d'ordre quantitatif, la variation dans P<sub>1</sub> entraînant celle de son correspondant dans P<sub>2</sub>. Un effet identique peut être produit par une subordination non corrélatrice, comme ce serait le cas avec le sens premier de la locution *dans la mesure où*. L'emploi des adverbes *tant* et *autant* dans cette organisation se développe en moyen français, sans doute sous l'influence des traductions du latin, le texte de type argumentatif constituant, plus généralement, un cadre discursif particulièrement favorable à ce genre d'expression. L'exemple (1) montre bien comment le français marque le rapport de subordination en établissant une dissymétrie entre la locution conjonctive de *tant que*, qui fait de P<sub>1</sub> la proposition dépendante, et l'adverbial de *tant*, qui indique que P<sub>2</sub> remplit la fonction de principale, alors que le latin maintient une égalité de statut syntaxique entre les deux propositions par le parallélisme de deux adverbes, *quanto... tanto*.

On notera que la présence d'une conjonction n'a toutefois rien d'obligatoire et que la corrélation d'(au)tant meilleure... d'(au)tant plus grande... était envisageable, sur le modèle de plus... plus...

Une variation est observable, au moins durant la période du moyen français, en ce qui concerne le choix de la préposition, *de* pouvant apparemment alterner librement avec *pour*, favorisé sans doute dans cette construction par sa valeur causale :

- (7) Mais pour autant que ceste maison de Bourgogne estoit plus grande et plus puissante [...], de tant luy fut plaisir plus grand et plus profitable (Commynes, 1490)

Cette forme *pour autant que* subira également un processus de grammaticalisation qui la dotera d'un sémantisme proche de celui de la locution *dans la mesure où* ou de *puisque*.

La corrélation en *d'autant que* apparaît encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme le montre (3) et on peut penser que c'est en français préclassique qu'elle sera peu à peu remplacée par le tour en *d'autant plus ... que* (= *il faut estimer ta merveille d'autant plus profitable qu'un Dieu doit...*), comme c'est le cas dans ces exemples de Calvin, sous (8, 9) :

- (8) Il est vray que, d'autant plus que les idolatres se tourmentent, ilz ne font que provoquer l'ire de Dieu contre eux (Calvin, 1558)
- (9) il n'y a nulle doute que, d'autant plus que la conscience est touchée de près de l'appréhension de son péché, l'iniquité croist quant et quant [= en même temps] (Calvin, 1560)

Le changement important, qui s'accompagne d'un changement de statut au plan sémantique et au plan syntaxique, est la possibilité, pour l'expression *d'autant que*, d'apparaître seule, sans que soit exprimé le deuxième terme (*de tant / d'autant*) de la corrélation. On constate ainsi un déplacement de saillance, phénomène bien attesté dans le processus de grammaticalisation. La relation causale, qui était sous-jacente dans le tour corrélatif, passe au premier plan et prend le pas sur la valeur scalaire ; ce qui est exprimé à présent, ce n'est plus la variation d'intensité que marquait *tant / d'autant* dans chacune des propositions, mais le lien de cause à conséquence qui unit P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub>. La double lecture, superposition de l'interprétation première et de la valeur nouvelle se laisse percevoir dans un énoncé comme :

- (10) Et d'autant que ceste opinion a esté quasi receue en tous ages, encores aujourd'hui est en vogue et tient tous les esprits preoccupez (Calvin, 1560)

On peut en effet voir dans cet exemple une comparaison entre deux prédicats renvoyant à un haut degré (*être reçue / être en vogue*) : de la même façon que cette opinion a été autrefois bien reçue, elle est aujourd'hui très en vogue, relation qui serait explicitée par le rétablissement d'un d'autant dans  $P_2$ . On peut également y voir l'expression d'un lien de causalité : comme cette opinion a été pendant très longtemps bien reçue, elle continue à l'être aujourd'hui, l'absence de corrélation formelle favorisant sans doute cette interprétation. Il nous semble que ce type de contexte fournit un cadre favorable à l'opération de réanalyse, définitoire du processus de grammaticalisation. Ce dernier apparaît comme achevé lorsque les propositions ne renvoient plus au domaine de l'intensité et que, en conséquence, *d'autant* ne peut plus être doté d'une valeur quantitative. Cette étape se réalise relativement tôt, quasiment en même temps qu'est attestée l'ellipse du deuxième terme de la corrélation. Dans un exemple comme :

- (11) En outre, d'autant que ceux du pays vivent au jour la journée, ne se soucians de labourer la terre, nous ne trouvions point de vivres assemblez en un certain lieu, mais il nous les falloit aller recueillir et querir bien loin çà et là (Jean de Léry, 1578)

les contenus de  $P_1$  et de  $P_2$  font référence à des états de choses présentés comme non gradables (*ils vivent au jour la journée / nous ne trouvions point de vivres*), ce qui rend impossible une interprétation de la relation comme « variation concomitante » et impose une lecture causale : *comme ils vivent ... nous ne trouvions point*.

Cette mise en avant de la relation de causalité ne supprime pas immédiatement le contexte scalaire caractéristique de la valeur première de la locution. On peut ainsi relever la présence d'expressions comparatives, comme dans l'exemple suivant, où il faut remarquer qu'il ne s'agit plus en fait de variation concomitante, mais de deux hauts degrés concomitants, le premier (l'importance de la faute) entraînant le second (la sévérité de la punition) :

- (12) D'autant que le contempnement de l'Évangile est un sacrilège plus meschant, ne soyons esbaïs si Dieu le punit plus grièvement. (Calvin, 1550)

Divers indices d'ordre syntaxique et sémantique font bien percevoir le fonctionnement intraprédicatif de cette subordination par *d'autant que*, la corrélation sous-jacente à cette construction expliquant que, dans un premier temps du moins, la relation de causalité s'établit entre les contenus des deux propositions concernées. On relèvera par exemple la coordination de *d'autant que* P avec une subordonnée en *parce que*, comme dans (13), où les deux locutions semblent interchangeables dans une symétrie qui est soulignée par l'expression *non seulement ... mais aussi* :

- (13) Dequoy je fais ici mention, d'autant que non seulement ce furent les premières nopces et mariages faits et solennisez à la façon des Chrestiens en la terre de l'Amerique : mais aussi parce que beaucoup de sauvages, qui nous estoient venus voir, furent plus estonnez de ... (Jean de Léry, 1578)

Le même phénomène peut être observé dans (14) et (15) avec les variantes de *que* que sont *pour ce que* et, dans une proposition négative, *non pas que* :

- (14) Quant au scandale qui provient de la croix, pource qu'elle est dure et fascheuse ou d'autant que la doctrine de l'Evangile nous semble trop austere, [...] (Calvin, 1550)
- (15) Parquoy Jesus Christ est dict pierre de scandale, non pas qu'il soit cause qu'on s'achoppe à luy, mais d'autant que les hommes en prennent occasion (Calvin, 1550)

Les propositions en *d'autant que* peuvent également être en relation avec une question en *pourquoi* :

- (16) Et pourquoy diroit-il en un autre passage qu'il en desadvouëra beaucoup [...], sinon, d'autant que cela a esté de tous temps et sera, que [...] ? (Calvin, 1550)

Il en va de même dans l'exemple (17), où la proposition en *pourquoi* fonctionne comme une subordonnée interrogative indirecte sous la dépendance de *voilà*, l'expression à savoir explicitant l'introduction de la cause (*voilà pourquoi... à savoir parce que...*) :

- (17) Et de fait, voilà pourquoi nous ne sommes point assez vertueux à vaincre ou repousser les scandales, à savoir d'autant que nous n'oyons pas les admonitions que Jesus Christ nous fait. (Calvin, 1550)

Un autre indice de la portée intraprédicative est fourni par la possibilité d'utiliser une proposition en *d'autant que* dans des structures enchâssées, en particulier dans des subordonnées complétives. Dans l'exemple (18), la dépendance entre  $P_1$  (*nous sommes temples...*) et  $P_2$  (*d'autant que... habite...*) est en quelque sorte rendue obligatoire par la subordination à la matrice *saint Paul conclut*; il faut par ailleurs souligner que cet énoncé peut être considéré comme ambigu, la lecture scalaire demeurant possible (*nous sommes temples dans la mesure où son Esprit habite... vs parce que son esprit habite...*), mais, quelle que soit l'interprétation, le degré de dépendance entre  $P_1$  et  $P_2$  reste du même ordre :

- (18) Car saint Paul conclut que nous sommes temples de Dieu d'autant que son Esprit habite en nous (Calvin, 1550)

La même structuration est utilisée dans l'exemple (19), qui, à la différence du précédent, n'apparaît pas comme ambigu, la valeur causale s'imposant plus nettement (*ils se moquent de nous parce que nous cherchons...*) :

- (19) je sçay aussi de quelles mocqueries ils usent d'autant que nous cherchons nostre vie en la mort de Jesus Christ (Calvin, 1550)

Si, dans un premier temps, conformément à la disposition première de la corrélation, l'ordre « normal » des propositions est d'autant que  $P_1$ ,  $P_2$ , le passage à la valeur causale s'accompagne, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, de la possibilité de placer *d'autant que* P en fin d'énoncé, le fonctionnement de la subordonnée se calquant sur celui des autres causales, comme dans les deux exemples précédents (18, 19).

#### CHANGEMENT DE PORTÉE

À la même période, à côté d'une valeur causale « objective », apparaît une valeur causale que l'on pourrait dire plus subjective. L'échelle d'implication du locuteur proposée par Pander Maat & Degand (2001 : 122-123) est d'une grande utilité pour mettre en évidence ce phénomène. Les auteurs distinguent cinq niveaux en fonction de l'implication du locuteur (IDL). À côté des (i) relations causales non volitives et (ii) volitive assez traditionnelles, on trouve : (iii) une relation causale mentale « qui donne une raison jugée valide par le protagoniste pour un état

d'esprit plutôt que pour action concrète. (ex. *Je suis contente parce qu'il y a congé demain*) » ; (iv) une relation causale épistémique, « qui fait intervenir une causalité argumentative. Le protagoniste (par défaut le locuteur) tire une conclusion à partir d'un état des choses, ce dernier fonctionnant comme une prémisse pour une argumentation. Elle doit dès lors être connue et acceptée. En d'autres termes, la conclusion est présentée comme la conséquence d'un raisonnement argumentatif, il s'agit donc d'un état mental du protagoniste. Contrairement à la causalité mentale, la causalité épistémique est « immédiate », elle se situe dans le hic et nunc de la situation causale. Pour être valide, la ou les prémisse(s) doi(ven)t être partagée(s) par l'interlocuteur (ex. : *Il doit avoir près de 90 ans, parce qu'il faisait déjà partie de l'unité en 1932*) ». Et enfin, (v) une relation causale interactionnelle, « où le locuteur n'est pas impliqué en tant que personne pensante, mais uniquement dans son rôle de locuteur, la relation causale étant établie avec l'acte de langage proprement dit (justification d'une assertion, d'une question), plutôt que son contenu propositionnel. (ex. *Tu peux me donner ton âge, parce qu'il me le faut pour l'enquête*) ».

Les valeurs causales de *d'autant que* sont *a priori* d'abord non volitives : deux états de choses sont mis en relation. *D'autant que* équivaut alors à *parce que*, et peut même être coordonné avec lui (cf. *supra* (13)). Dans ce sens, il n'est pas rare de trouver la proposition introduite par *d'autant que* en première position. Cette interprétation et cette syntaxe ne sont plus possibles aujourd'hui.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, s'observent déjà des valeurs causales « mentales », des valeurs « interactionnelles » – que nous appellerons plus largement métalinguistiques – et des valeurs dites « épistémiques » – qui permettent les valeurs argumentatives. Ce glissement semble correspondre à deux autres phénomènes : d'une part, à la possibilité de remplacer *d'autant que* par *comme* ou *puisque*, qui impliquent ou imposent la connaissance partagée de la cause introduite et la mettent à l'abri d'une remise en cause discursive ; d'autre part, au figement de l'ordre, la proposition comportant *d'autant que* apparaissant de plus en plus en deuxième position, au point parfois de se détacher complètement de la première proposition voire de devenir un commentaire parenthétique (cf. *infra*, section « Sur la voie du détachement : dés-intégration syntaxique » pour des exemples).

En relation avec l'évolution sémantique notée (cause objective → cause préférée avec visée argumentative), l'analyse de corpus a montré certaines régularités dans le contexte d'apparition de *d'autant que*. La conjonction est fréquente dans l'environnement de verbes d'opinion (20, 21) et de verbes de parole, qui le plus souvent explicitent l'acte déclaratif (22, 23).

- (20) Mais d'autant que l'orge y grena et vint à juste maturité, voire multiplia grandement, il est vraisemblable que ceste terre estant trop grasse pressoit et avançoit tellement le froment et le seigle qu'estans trop tost montez, ils n'eurent pas le temps pour fleurir (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578)
- (21) Mais d'autant que je m'estudie à édifier l'église, il m'a semblé meilleur de ne point toucher à beaucoup de questions, lesquelles n'eussent guères profité, et eussent chargé et ennuyé le lecteur sans raison. (Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, livre 1, chap. 13, 1560)
- (22) Parquoy, d'autant que bien au long ci-dessus au chapitre dixiesme des Animaux, en parlant du Tapiroussou, j'ay mesme declaré la façon du Boucan, à fin d'obvier aux redites, je prie les lecteurs que, pour se le mieux représenter, ils y ayent recours. (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1580)
- (23) D'autant que j'ay à faire à gens qui se disent chrestiens et veulent estre tenuz pour tels, je ne demeneray point ce propos plus au long. (Calvin, *Des scandales*, 1550)

La cause se fait de plus en plus métatextuelle en portant sur l'énonciation elle-même (24, 25).

- (24) et autres regions de par deçà, lesquelles, d'autant que la mer les separe de Judée, sont appelées Isles par Moyse (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1580)
- (25) [...] Latine, et Grecque, qui n'entende faire la prononciation telle, qu'a esté celle des Autheurs qu'il list : et s'il la fait autre, je puis dire que c'est ung jargon : d'autant que sa lecture ne fut onques anciennement connue. (Meigret, *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*, chap. III, 1545)

Ceci ouvre la voie à des interprétations argumentatives, où la cause est présentée comme renforcée, préférée sur une échelle, partie prenante d'une démonstration (26, 27). Avec ce déplacement de portée, *d'autant que*, bien qu'apparaissant encore en première position comme dans (24), tend à être placé en seconde position. Ainsi, il introduit facilement et

fréquemment la justification de l'acte de langage de la proposition précédente, avec une interprétation sous-jacente « *je peux dire cela, d'autant plus que...* ».

- (26) Du trop manger, procède le trop travailler : dont quelques-fois les avetes se meurent, et tous-jours par tel excès, la race en défaut. D'autant que ne pouvans les abeilles travailler, à la fois, à faire du miel et des nouvelles mouches, cessent de besongner en l'un, pour s'occuper en l'autre : et préfèrent le miel à leur génération (Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, t. 1, 1603)
- (27) Ne peut néanmoins telle distinction les desunir aucunement, l'un faisant valoir l'autre, estant nécessaire au blot du jardinage, d'estre accommodés des deux ensemble. D'autant que plusieurs plantes se nourrissent au jardin d'hyver, qui meurissent en celui d'esté : d'autres en cestui-ci, qui se cueillent en celui-là, ainsi se communiquans par-ensemble leurs particulières facultés. (*id.*)

La valeur argumentative s'observe tôt, c'est-à-dire dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les exemples précédents. Le contexte est celui d'une démonstration, le locuteur cherche à convaincre son interlocuteur en introduisant un argument pour renchérir une affirmation. D'autant que introduit donc un argument et plus seulement une cause et c'est bien là sa valeur centrale actuelle – dite « causale épistémique » chez Pander Maat & Degand (2001), « cause emphatique/préférée » chez Hadermann (2015), ou encore « argumentation emphatique » chez Névéol (2002).

Il ne serait bien sûr pas inutile ni inintéressant d'examiner dans le détail les siècles suivants, mais les remarques précédentes permettent de dire que tout ou presque tout était déjà en place au XVI<sup>e</sup> siècle pour expliquer les emplois actuels, tels qu'ils sont développés dans la section 3 ci-dessous. Ce « tout » comporte notamment : l'abandon de la construction corrélatrice binaire (la co-variation des propositions) ayant comme effet l'effacement de la valeur comparative ; le déplacement de la portée causale, qui s'(inter)subjectivise ; le fait que la proposition introduite par *d'autant que* apparaissent en seconde position.

Ces différentes propriétés sont notamment relevées par Hadermann qui étudie spécifiquement *d'autant (plus) (que)* (2015). Le trait [+ ou – co-variation], déjà évoqué dans la section « Valeur causale : le pivot du XVI<sup>e</sup> siècle » ci-dessus, lui permet de mettre en évidence les

différents emplois et de les associer à la problématique de l'(inter)subjectivisation, qui est une des voies de la grammaticalisation/pragmaticalisation (28). Ce qui est dit de *d'autant plus que* vaut pour *d'autant que*.

- (28) Avec la perte de la co-variation, l'effet comparatif s'estompe. Le locuteur se limite à souligner le haut degré du procès de la phrase matrice et à en citer la cause dans la sous-phrase sans quantifier celle-ci. [...] La sous-phrase en *d'autant plus que* a uniquement pour but de mieux convaincre l'interlocuteur de la vérité du procès de la phrase matrice ; *d'autant plus que* sert de marquer d'une relation que nous appellerons « causalité intersubjective emphatique » [...] Il n'est plus question de co-variation mais bien d'une cause située sur une échelle à un point supérieur par rapport à une autre cause. [...] *D'autant plus que* sert ici à cadrer une cause que le locuteur privilégie et qu'il présente à l'interlocuteur comme se rapprochant beaucoup de la cause archétypale : le procès *il était là* [je l'admirais, d'autant plus qu'il était là] se trouve projeté sur une échelle de causes possibles, d'où un effet de « causalité scalaire » reflétant l'évaluation subjective du locuteur avec une intention d'intersubjectivisation. (Hadermann 2015 : 135-136)

## EMPLOIS ACTUELS DE D'AUTANT QUE

### QUELLE(S) RELATION(S) DE DISCOURS EN JEU ?

D'un point de vue sémantique, il n'est plus possible d'utiliser *d'autant que* ni *d'autant plus que*, catégorisés comme conjonctions de subordination, pour introduire une cause « objective », paraphrasable en *parce que*. Aujourd'hui, *d'autant (plus) que* est associée majoritairement à la relation de discours d'Explication (cf. Roze 2009). Différents systèmes définitoires des relations de discours existent, et il est utile de les comparer. Bien que non conçus avec cet objectif, les cadres théoriques évoqués permettent de circonscrire la pragmaticalisation des usages de *d'autant que*. La *Segmented Discourse Representation Theory* (SDRT, Asher & Lascarides 2003), la *Rhetorical Structure Theory* (RST), et son développement par Renkema (2009), divergent sur certains points, mais mettent néanmoins tous en avant une double composante de la relation d'Explication :

une composante causale et une composante que l'on dira simplement intentionnelle.

Dans le système de définitions de la SDRT, la relation d'Explication (*Explanation*) apparaît à deux endroits : à la fois comme relation causale au niveau de contenu propositionnel (*Content-level relation*) et comme relation métatextuelle (*Metatalk relation*) (Asher & Lascarides 2003 : 462, 470).

En tant que relation au niveau du contenu (29), elle permet d'articuler deux segments ( $\alpha$  et  $\beta$ ).

En suivant la notation de la définition, on dira que l'interprétation de  $\beta$  comme explication de  $\alpha$  implique (a) que le *procès* (état ou événement) associé à  $\alpha$  ne s'est pas produit avant le procès associé à  $\beta$  (autrement dit que l'effet ne précède pas la cause). Dans le cas de (b), les auteurs ciblent les cas où  $\beta$  est un événement, pas un état. Dire que  $\beta$  est une explication de  $\alpha$  a comme conséquence temporelle que l'événement associé à  $\beta$  doit être antérieur au procès (événement ou état) associé à  $\alpha$ .

(29)

[Content-Level Relations]

Explanation : This is a subordinating relation, and it's the dual to Result:

It's veridical, and so satisfies the Satisfaction Schema.

Temporal Consequence of Explanation : (a)  $\varphi$  Explanation ( $\alpha, \beta$ )  $\beta$  ( $\neg e_\alpha < e_\beta$ )  
(b)  $\varphi$  Explanation ( $\alpha, \beta$ )  $\beta$  (event ( $e_\beta$ )  $\Rightarrow$   $e_\beta < e_\alpha$ )

[Relations au niveau du contenu]

Explication : il s'agit d'une relation de subordination, qui est la symétrique de la relation Résultat :

Ses constituants sont présentés comme vrais et satisfont ainsi le schéma Satisfaction

Conséquence temporelle de Explication : (a)  $\varphi$  Explication ( $\alpha, \beta$ )  $\beta$  ( $\neg e_\alpha < e_\beta$ )  
(b)  $\varphi$  Explication ( $\alpha, \beta$ )  $\beta$  (event ( $e_\beta$ )  $\Rightarrow$   $e_\beta < e_\alpha$ )

En tant que relation métatextuelle (30), l'Explication met également en jeu le but de l'acte de langage (SARG = Speech Act Related Goal), autrement dit l'intention du locuteur.

Dans la notation,  $K$  désigne la DRS (Discourse Representation Structure), c'est-à-dire pour faire simple le contenu propositionnel de  $\beta$ . Pour nous, il s'agit du segment introduit par *d'autant que*. La définition (30) montre que le contenu propositionnel de  $\beta$  explique (justifie) l'acte de langage illocutoire correspondant à  $\alpha$ . Dans l'exemple proposé, le contenu « j'ai froid » explique la demande (impératif) associé à « ferme la fenêtre ».

(30)

[Metatalk Relations]

Explanation ( $\alpha, \beta$ )Semantics : it's a subordinating veridical relation;  $K_\beta$  explains why  $S(\alpha)$  has  $\alpha$ 's SARG.

Example : Close the window. I'm cold.

[Relations métatextuelles]

Explication ( $\alpha, \beta$ )Sémantique : c'est une relation subordonnante dont les constituants sont présentés comme vrais ;  $K_\beta$  explique pourquoi  $S(\alpha)$  a SARG de  $\alpha$ .

Exemple : Ferme la fenêtre. J'ai froid.

Ces deux dimensions sont celles que nous avons mises en évidence quand nous avons parlé du changement de portée de *d'autant que* (causalité objective à portée énonciative, cf. section « Changement de portée » *supra*). Même si elle n'est pas systématiquement prise en compte dans la description spécifique de la relation, l'intentionnalité et la visée argumentative sont tout de même mentionnées ailleurs (31). Le locuteur projette que son interlocuteur pourrait ne pas croire la première proposition s'il ne lui présente par un argument sous la forme de l'explication contenue dans la deuxième proposition.

- (31) *These are relations whose semantics are defined entirely in terms of the events and individuals that are introduced in the constituents. The speech act Explanation ( $\alpha, \beta$ ) may well have been uttered for a particular purpose (e.g. the speaker believes that the bearer will not believe  $K_\alpha$  unless he provides support for it in the form of the explanation  $K_\beta$ ). Hence cognitive states determine why the agent performed a particular speech act. (Asher & Lascarides 2003 : 459)*

« Il s'agit de relations dont les sens sont définis entièrement en fonction des événements et des entités introduits dans les constituants. L'acte de langage Explication ( $\alpha, \beta$ ) peut avoir été énoncé dans un but précis (par exemple, le locuteur croit que l'auditeur ne croira pas  $K_\alpha$  s'il ne s'appuie pas sur une explication de forme  $K_\beta$ ). Par conséquent, les états cognitifs déterminent les raisons pour lesquelles le locuteur a produit un acte de langage particulier. »

Dans le cadre de la RST, les définitions des relations discours reposent en grande partie sur les intentions et la projection des intentions du locuteur et de son allocutaire, c'est-à-dire sur la dimension intersubjective. La liste ne propose cependant pas d'entrée spécifique pour cette relation. Pour qui veut expliquer la valeur de *d'autant que*, il faut chercher dans la classe des relations de Présentation – *Evidence* et *Justify*, (32) – et dans

celle des relations de Contenu – *Volitional Cause*, (33). Les propositions sont exprimées en termes de satellite (S) et de noyau (N). Rapporté à nos exemples, il faut comprendre que la proposition introduite par *d'autant que* constitue le satellite. A renvoie à l'auteur des propos, le locuteur, et L renvoie au lecteur, autrement dit l'allocutaire. Nous proposons un exemple pour illustrer chaque définition, en italiques.

(32) **Evidence** (= Démonstration)

Contraintes sur N et sur S séparément. Sur N : L pourrait ne pas croire en N avec suffisamment de force aux yeux de A. Sur S : L croit en S ou le trouvera crédible.

Contraintes sur N et S : Le fait que L comprenne S augmente sa croyance en N. But : La croyance de L en N est accrue.

Ex. *Ce livre est (doit être) difficile, les étudiants ne l'utilisent jamais.* (ex. construit)

**Justify** (= Justification)

Contraintes sur N et sur S séparément : Aucune.

Contraintes sur N et S : Le fait que L comprenne S le rend plus disposé à accepter le droit de A à présenter N. But : La disposition de L à accepter le droit de E à présenter N est accrue.

Ex. *Ce serait bien de fermer la fenêtre, j'ai froid.* (ex. construit)

(33) **Volitional Cause** (= Cause délibérée)

Contraintes sur N et sur S séparément. Sur N : N est une action délibérée, ou bien une situation qui aurait pu résulter d'une action délibérée.

Contraintes sur N et S : S peut avoir induit l'exécutant de l'action délibérée décrite dans N à accomplir celle-ci. Sans l'introduction de S, L pourrait ne pas considérer l'action comme motivée ou en connaître le fondement. N est plus important pour les intentions présidant à la création de la combinaison N+S que ne l'est S. But : L reconnaît en S la cause de l'action délibérée décrite dans N. Ex. *Paul est tombé, John l'a poussé.* (ex. construit)

Dans tous les cas, l'utilisation de *d'autant que* est possible, mais la conjonction s'interprète de manière complexe, à la fois causale et argumentative. Elle introduit une cause en la présentant comme le meilleur argument pour justifier N, le plus à même de conforter la croyance de l'allocutaire dans N, ou de le convaincre du contenu de N. Renkema (2009), dont l'arrière-plan théorique est explicitement celui de la RST, propose avec son modèle de la connectivité (*Connectivity Model*) une classification riche et organisée des phénomènes à l'œuvre dans la

construction du texte et du discours<sup>1</sup>. On y retrouve les relations de discours habituelles, parfois renommées. Il les envisage à deux niveaux, *Adjunction* et *Interjunction*, qu'il définit ainsi, en les opposant au niveau dit de la *Conjunction* :

- (34) *The levels of Adjunction and Interjunction are of different nature than the level of Conjunction. They refer to discourse relations, while Conjunction refers to the formal aspects of linking constituents beyond the segment boundaries. Moreover, Adjunction and Interjunction also differ from each other on an important aspect. One might say that between discourse segments, Adjunction relations are always present, whereas Interjunction relations are optional in the sense that an addresser not always feels the need or uses the opportunity to join with the addressee after every segment boundary. The relation between two segments in a discourse can thus always be formed by a relation on the level of Adjunction, and often on the level of Interjunction.* (Renkema 2009 : 9)

« Les niveaux *Adjunction* et *Interjunction* diffèrent du niveau *Conjunction*. Ils renvoient aux relations de discours, alors que *Conjunction* renvoie, pour la connexion des constituants, aux aspects formels qui dépassent les frontières des segments. De plus, les niveaux *Adjunction* et *Interjunction* diffèrent aussi l'un de l'autre sur un point important. On pourrait dire qu'entre des segments de discours, les relations d'*Adjunction* sont toujours présentes, alors que les relations d'*Interjunction* sont optionnelles, au sens où un locuteur ne ressent pas toujours le besoin ou ne profite pas toujours de l'opportunité de créer un lien à son interlocuteur après chaque frontière de constituant. Ainsi, la relation entre deux segments dans un discours peut toujours être construite au niveau de l'*Adjunction* et souvent au niveau de l'*Interjunction*. »

Chez lui, la relation d'*Explication* relève du niveau de l'*Interjunction*, niveau que l'on pourrait dire intersubjectif, auquel le locuteur projette les états de croyance de son interlocuteur et produit un discours qui cherche à l'atteindre, le convaincre. L'usage de *d'autant que* s'inscrit tout à fait dans cette double perspective, en marquant à la fois une relation

1 Par *texte*, il entend une communication "offline", "a transcript or a conversation or a written document outside its communication situation" (« une transcription ou une conversation ou un document écrit en dehors de sa situation de communication ») et par *discours* une communication "online", un "language about a topic in a situation in which an addresser and an addressee are acting" (« un discours à propos d'un thème dans une situation dans laquelle un locuteur et un auditeur agissent ») (2009 : 9-10). De plus, il distingue le principe discursif (*Discourse Principle*) (= organisation interne du texte) et le principe dialogal (*Dialogal Principle*) (= nature interactionnelle/communicationnelle de la construction du texte) (2009 : 12 et suiv.).

causale (*Adjunction*) et une relation d'Explication (*Interjunction*). On peut même dire que dans ses emplois actuels, la conjonction *oblige* à prendre en compte les deux niveaux, et qu'il n'est plus possible pour elle de fonctionner simplement au niveau de la causalité, comme cela a été le cas (*cf.* section « Valeur causale : le pivot du XVI<sup>e</sup> siècle »).

#### LA DIMENSION (INTER-)SUBJECTIVE

Des études plus spécifiques, comme celle de Hadermann (2015), vont également dans ce sens, en exploitant la notion d'*intersubjectivisation*<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous (35), que nous lui reprenons, synthétise l'évolution sémantique et syntaxique du marqueur *d'autant* + *marqueur scalaire* (=plus/moins/mieux) *que*. Les remarques valent aussi pour *d'autant que*.

(35) Emplois de *d'autant Mscal que*

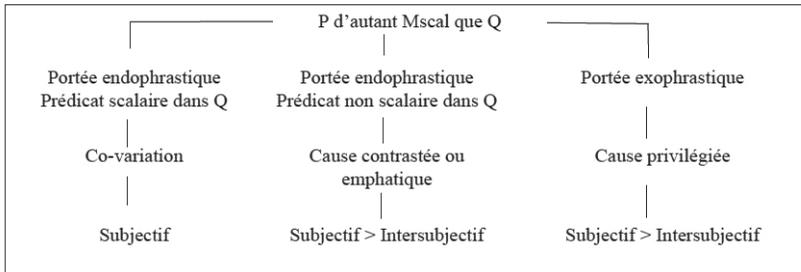


FIG. 1 – Emplois de *d'autant Mscal que* (Hadermann 2015 : 141).

Comme nous l'avons déjà remarqué, la colonne de gauche n'est plus productive aujourd'hui, et la plupart des exemples actuels présentent uniquement les propriétés et l'interprétation de la colonne de droite. Ceci permet d'insister sur la concomitance du déplacement de la scalarité (c'est désormais une échelle de causes possibles qui est ciblée), le détachement syntaxique (*d'autant que* Q n'est pas intégré à P), et la composante intersubjective (il s'agit de démontrer le contenu de P et de convaincre l'interlocuteur au moyen de la cause contenue dans Q). Cette cause étant ici aussi présentée comme la cause privilégiée du locuteur, l'argument le plus efficace.

2 Pour d'autres études s'appuyant sur l'idée d'une (inter)subjectivisation, voir Pander Maat & Sanders (2001), Pander Maat & Degand (2001), Traugott (2003), Pit (2003) et Degand & Fagard (2008).

L'analyse proposée par Névéol (2002) n'envisage que le point de vue synchronique et vise une application dans le domaine du Traitement Automatique du Langage. La locution étudiée est en priorité *d'autant plus que*, mais on trouve quelques exemples et quelques propriétés qui valent pour *d'autant que*. Elle propose un certain nombre de distinctions quant à l'interprétation de la relation de discours, sur la base d'un corpus d'exemples contemporain assez diversifié. Ainsi retrouve-t-on l'idée d'une « argumentation emphatique » à propos de l'exemple (36).

- (36) [Les conditions sont favorables pour l'opposition]P, d'autant plus que [des victoires ont été remportées.]Q

Sans trop détailler, nous remarquerons qu'un « maillon » argumentatif supplémentaire est envisagé, qui vaut aussi pour *d'autant que*. Névéol, tout comme Hadermann, parlent pour certains cas d'argumentation (37) ou de cause *contrastée* (38). L'empan textuel est alors élargi, si l'on peut dire, car le contraste s'appuie sur une proposition antérieure, le plus souvent explicite (notée R chez Névéol). Ainsi, l'exemple (37a) est reformulable en (37a').

- (37) (a) [Les filles titulaires d'un second cycle se voient proposer des rémunérations plus élevées que celles de leurs homologues masculins.]  
R [Cette « disparité » favorable aux jeunes informaticiennes surprend]  
P d'autant plus que, [dans les autres métiers, le différentiel de salaire entre les sexes varie entre 20 et 25 % au profit des hommes.]Q

(a') [Les filles titulaires d'un second cycle se voient proposer des rémunérations plus élevées que celles de leurs homologues masculins.]  
R bien que [dans les autres métiers, le différentiel de salaire entre les sexes varie entre 20 et 25 % au profit des hommes.]Q [Cette « disparité » favorable aux jeunes informaticiennes est donc surprenante]P (Névéol 2002 : 32-33)

Hadermann relève que dans certains emplois – (38a), reformulable en (38a') –, *d'autant (plus) que* marque « une cause inattendue ou contrastée », emplois dans lesquels « l'attention de l'interlocuteur est portée sur le danger dont le locuteur souligne le haut degré ». Il est question ici de « causalité intersubjective contrastée » (2015 : 135) (*cf.* également la deuxième colonne du tableau repris sous (35) ici-même).

- (38) (a) enfin, coquette, ambitieuse, envieuse, fausse et vindicative, elle est d'autant plus dangereuse que son ton, sa vivacité, ses manières si

naturelles, son air ouvert, étourdi, et jusqu'à sa gaîté, ne permettent pas de la soupçonner d'artifices. (de Genlis, 1795)

(a') Même si elle est coquette, ambitieuse, envieuse, fausse et vindicative, elle est dangereuse, surtout dans la mesure où son ton, sa vivacité, ses manières si naturelles, son air ouvert, étourdi, et jusqu'à sa gaîté, ne permettent pas de la soupçonner d'artifices. (Hadermann 2015 : 135, note 11)

Pour conclure sur les valeurs sémantiques actuelles du marqueur étudié ici, nous reprendrons la définition que propose Névéol de l'argumentation emphatique, car il nous semble qu'elle synthétise bien l'idée de causalité et la poussée argumentative allant jusqu'aux nuances concessives.

(39) Argumentation emphatique : *P d'autant (plus) que Q*

La proposition P est d'abord affirmée sans justification. Ici, l'énonciation emphatique de l'argument Q (qui n'est pas forcément le seul argument en faveur de P, ni le plus important) étaye l'affirmation P. L'essence du message est : « une raison de P est Q » mais l'argument avancé est souvent insolite ou inattendu, ce qui vient renforcer l'effet d'emphase. On peut paraphraser cet emploi par un intensifieur tel que *particulièrement* ou *surtout* associé à une des locutions : *attendu que, parce que*. [...] *d'autant plus que* joue un rôle de connecteur et sert à appuyer l'argumentation en introduisant un nouvel élément important dans le discours. Cet élément, toujours en rapport avec l'argument précédent [R] s'il y en a un, peut ou non être en opposition avec celui-ci. Une opposition de ce type renforce l'emphase apportée par l'emploi de *d'autant plus que*. (Névéol 2002 : 34).

La nuance contrastive apporte un élément nouveau, par rapport à ce que nous avons dit plus haut, à savoir que tout était en place au XVI<sup>e</sup> siècle. Une étude diachronique plus systématique reste à faire pour voir quand cette nuance a émergé, notamment une étude qui prendrait en compte les siècles intermédiaires.

SUR LA VOIE DU DÉTACHEMENT :  
DÉS-INTÉGRATION SYNTAXIQUE

Du point de vue syntaxique, nous avons déjà mentionné que le changement de portée sémantique semblait aller de paire (en le permettant, ou l'inverse) avec un détachement progressif de la proposition introduite

par *d'autant que*, qui n'apparaît aujourd'hui qu'en deuxième position. Ce pourquoi nous parlons d'une certaine « dés-intégration » syntaxique par autonomisation progressive.

Actuellement, *d'autant que* ne peut plus fonctionner en intégration, et nous pensons que c'est pour cette raison que les constructions adverbiales en *d'autant plus* et *d'autant moins* persistent, comme dans (40, 41, 42), extraits de corpus très différents.

- (40) La question n'est pas anodine dans une entreprise où la vente de livres représente 20 % du chiffre d'affaires global. Elle l'est d'autant moins que la FNAC est concurrencée, sur ce terrain, par certains hypermarchés (*Le Monde*)
- (41) Car la splendeur, là-haut, est signe d'allégresse  
Comme le rire ici, mais l'ombre tout en bas  
S'assombrit d'autant plus que l'âme est torturée (P. Sollers, *Le Cœur absolu*, 1987, p. 283)
- (42) Un énoncé est d'autant plus pertinent que son coût cognitif est faible. (corpus oral repris à Névéol 2002)

*D'autant que* apparaît aujourd'hui essentiellement en construction détachée, comme s'il était attiré par la droite. Prosodiquement, cela se manifeste souvent par une pause et parfois par un décrochage qui peut faire penser à un parenthétique. Graphiquement, le constituant introduit par *d'autant que* est séparé de la première proposition par une virgule. Une recherche dans *Frantext* ou *Le Monde* offre pléthore d'exemples de cet acabit. En voici quelques-uns :

- (43) Les enfants peuvent clairement s'identifier aux Power Rangers, d'autant que ce sont des humains qui leur ressemblent. (*Le Monde* 1995)
- (44) La soirée promet d'être étonnante, d'autant que Balanchine et Jiri Kylian sont également au programme. (*id.*)
- (45) Je devais encore avoir mon accent du Loiret, d'autant que je venais d'y passer deux mois de vacances l'été précédent. (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995, p. 77)

Mais cela peut parfois être ambigu, comme le souligne Hadermann à propos des exemples sous (46). (46b) et (46c) sont présentés comme non intégrés.

- (46) Dans cette réalisation [*d'autant que*], la locution semble préférer le fonctionnement détaché et les attestations d'un éventuel fonctionnement

intégré sont pour le moins ambiguës, du moins à l'écrit où nous n'avons pas les appuis désambiguïsants de l'intonation par exemple. [...] (b) Le mot *me* perce d'autant que, dans mes séquences, le « *gravat* » désigne la couche d'essai de mes figures asservies et joyeuses. (c) Inutile de tergiverser d'autant que l'éléphant en stand-by peut à tout moment barrir. (Hadermann 2015 : 129)

Enfin, nous remarquerons qu'il existe une étape supplémentaire dans le détachement, puisque, à l'écrit, *d'autant que* peut introduire une proposition « ajout après le point » (Combettes 2007). Dans ces cas-là, la proposition est présentée comme une causale (avec une trace scalaire (47) ou non (48)) ou comme un commentaire (parenthétique) (49, 50)<sup>3</sup>.

- (47) Le risque politique était là très faible, les impôts sur la consommation étant réputés indolores. D'autant que, dans le climat de déprime actuel et de concurrence acharnée sur les prix, les commerçants n'eussent peut-être pas complètement répercuté la hausse de la TVA, préférant comprimer leurs marges bénéficiaires plutôt que de perdre des ventes. (*Le Monde*)
- (48) Il est assez fait reproche aux ministres de consentir à tout afin de conserver leur poste et les petits agréments qui y sont attachés pour que l'on puisse remarquer celui qui s'est résolu à une autre voie. Ce n'était pas si simple. D'autant que, ce faisant, il y a plus de coups à recevoir que d'éloges à entendre. (*id.*)
- (49) Le ministère de la justice, pourtant servi par un directeur de l'administration pénitentiaire hors pair, se demande s'il n'est pas allé au bout de ce qu'il pouvait proposer. D'autant que sur le terrain, après une relative phase d'accalmie, le climat est de plus en plus tendu. (*id.*)
- (50) Et dans chaque organisme, il existe de ces logements bien situés, bien desservis, payés 600 ou 800 F par mois, où une hausse de 60 à 80 F pourrait être acceptée sans effort et sans grogne par les locataires. D'autant que tous les gouvernements, depuis vingt ans, font la leçon aux HLM sur la nécessité d'équilibrer leurs comptes. (*id.*)

3 Dans notre corpus, nous avons trouvé quelques exemples problématiques, en ce sens qu'ils manifestent un état d'autonomie sémantique et syntaxique plus avancé encore. En voici un : « Le pont vert – une passerelle de verre qui fait office de serre – semble plus attirant. C'est un élément fort du secteur II, "L'aventure de la vie". Son accrochage thématique est nettement plus homogène. D'autant que le visiteur se sent plus concerné par cette approche du vivant. » (*Le Monde*). On peut se demander si *d'autant que* ne devient pas une sorte de connecteur adverbial, sur le même plan que *notamment*, *même*, etc. pour d'autres relations de discours.

Ces derniers exemples sont loin des premières contraintes qui pesaient sur l'emploi de *d'autant que*. Le chemin parcouru met évidence la perte de la corrélation, avec toutefois une sorte de « souvenir » scalaire. L'évaluation quantitative s'est déplacée. La causalité proportionnelle est devenue une justification de l'énonciation. Dans *P, d'autant que Q, D'autant que Q* n'est pas tant là pour présenter la cause de P, que pour justifier son énonciation (le locuteur a d'autant plus le droit de *dire* P, que Q).

#### CONCLUSION : « XXX »LICALISATION

Pour conclure, nous reviendrons simplement sur notre titre – grammaticalisation en mot du discours – en interrogeant les processus à l'œuvre dans l'évolution des emplois de *d'autant que*. *D'autant que* entre d'abord dans une corrélation comparative, puis se retrouve dans des subordinations causales et enfin il permet de produire un détachement justificatif à visée argumentative. Nous avons choisi de parler de grammaticalisation, mais *lexicalisation* et *pragmaticalisation* auraient pu convenir dans une certaine mesure (voir notamment Traugott 1994). D'où les « xxx » ci-dessus.

Si grammaticalisation il y a, c'est dans son sens large, qui, selon Prévost & Fagard, renvoie à l'« évolution du discursif au morpho-syntaxique, avec fixation des stratégies discursives dans les structures morpho-syntaxiques » (2007 : 5) Ainsi, le changement de portée, la dés-intégration syntaxique et la poussée argumentative correspondent-ils à la fixation d'une stratégie discursive – intersubjective – dans la locution conjonctive *d'autant que*.

Une visée aussi large et accueillante de la grammaticalisation n'est en contradiction ni avec l'idée d'une certaine lexicalisation ni avec celle d'une pragmaticalisation de la forme *d'autant que*. Ces trois processus d'évolution ont pu être opposés, mais leurs frontières sont finalement assez floues. Ainsi, peut-on lire que « la grammaticalisation implique à la fois le caractère (plus) grammatical de la forme cible, comparée à celle de départ, et la présence de certains mécanismes » alors que « la lexicalisation tend à mettre l'accent sur la forme d'arrivée, lexicale, et accorde

[...] une importance moindre aux mécanismes à l'œuvre même si, parmi eux, la coalescence est souvent considérée comme décisive » (Prévost & Fagard 2007 : 5). Pour notre étude, on peut tout à fait considérer qu'il y a grammaticalisation du tour *d'autant que*, car on observe que dans certains contextes linguistiques, les locuteurs ont utilisé une partie de la construction comparative initiale en lui accordant de nouvelles propriétés sémantiques et syntaxiques.

On peut aussi se focaliser sur la conjonction et considérer qu'elle résulte d'une lexicalisation, en suivant la définition qu'en donnent Brinton & Traugott :

- (51) *Lexicalization is the change whereby in certain linguistic contexts speakers use a syntactic construction or word formation as a new contentful form with formal and semantic properties that are not completely derivable or predictable from the constituents of the construction or the word formation pattern. Over time there may be further loss of internal constituency and the item may become more lexical. Lexicalization is understood as a historical change that results in the production of new lexical/contentful forms.* (2005 : 6)

« La lexicalisation est le changement au terme duquel, dans certains contextes linguistiques, les locuteurs utilisent une construction syntaxique ou une formation lexicale comme une nouvelle forme pleine, ayant des propriétés d'organisation de surface ou de sens qui ne se laissent pas complètement dériver ou prédire à partir des constituants de la construction ou de la formation. Avec le temps, il peut y avoir une perte supplémentaire de constituance interne et l'item peut devenir plus lexical. La lexicalisation est comprise comme un changement historique qui entraîne la production de nouvelles formes lexicales et/ou pleines. »

La question de fond, dans ce cas-là, est de savoir si l'on arrive à dériver/prédire les propriétés actuelles de *d'autant que* des propriétés des éléments qui le composent.

Enfin, « xxx »calisation veut aussi dire pragmatocalisation. C'est ce que nous avons voulu montrer en pointant la composante intersubjective, la portée énonciative et la visée argumentative de *d'autant que*, présentes dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Le terme *pragmatocalisation* est souvent utilisé pour décrire les marqueurs de discours et il s'articule alors avec celui de *grammatocalisation*. Les deux sont différenciés sur la base du niveau de fonctionnement de l'item présenté comme le produit du processus en jeu. Pour Erman & Kostina (1993), la grammaticalisation produit des marqueurs grammaticaux opérant principalement dans les limites d'un

constituant phrastique (« *sentence internally* »), alors que la pragmatification produit des marqueurs de discours servant à la structuration textuelle (« *textstructuring devices* »). Pour eux, « *the difference between the two paths lies in the way the affected word comes to be used, that is the referential or conversational level*<sup>4</sup> » (1993 : 79-80, voir également Dostie 2004, 28). Une des conséquences de la différence de niveau est la contribution ou non de l'item employé au contenu propositionnel, comme le note Frank-Job, pour qui « *in the case of pragmaticalization, the routinization and functional specialization affects the discourse organizing function of words : instead of contributing to the propositional content of the interaction, the pragmaticalized linguistic item operates on the level of discourse organization*<sup>5</sup> » (2006 : 397).

Plutôt que d'en faire deux processus distincts, opposables, d'autres font de la pragmatification une sous-catégorie de la grammaticalisation (Brinton 2010 : 64). Degand & Evers-Vermeul (2015 : 75-77) optent également pour une vision large de la grammaire, puisqu'on passe d'une grammaire-noyau (« *core grammar* ») à une grammaire du discours (« *discourse grammar* »). Ceci permet d'intégrer des considérations pragmatiques qu'une conception trop restreinte de la grammaticalisation laisserait de côté, et qui sont primordiales pour la description des marqueurs de discours dont semble désormais faire partie *d'autant que*.

Bernard COMBETTES  
et Mathilde DARGNAT  
Université de Lorraine  
& ATILF-CNRS

4 « La différence entre les deux chemins d'évolution repose sur la manière dont le mot en jeu est utilisé, au niveau référentiel ou au niveau conversationnel. »

5 « Dans le cas de la pragmatification, l'usage routinier et la spécialisation fonctionnelle ont des conséquences sur le rôle que les mots jouent dans l'organisation du discours : plutôt que de contribuer au contenu propositionnel de l'échange, l'item linguistique pragmatifié opère au niveau de l'organisation du discours. »